

TROUSSE DIAGNOSTIQUE
DE SÉCURITÉ À L'INTENTION
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Guide de réalisation du portrait général du milieu

[vivre en sécurité › se donner les moyens]

vol. 7

TROUSSE DIAGNOSTIQUE
DE SÉCURITÉ À L'INTENTION
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Guide de réalisation du portrait général du milieu

[**vivre en sécurité** > se donner les moyens]
vol. 7

*Institut national
de santé publique*

Québec 

Avec la collaboration de :
• Ministère de la Sécurité publique

AUTEURS

Louise Marie Bouchard
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Pierre Maurice
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Daniel Rochette
Direction de la prévention et de l'organisation policière, ministère de la Sécurité publique du Québec

Robert Lavertue
Direction de la prévention et de l'organisation policière, ministère de la Sécurité publique du Québec

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Pierre Maurice
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

AVEC LA COLLABORATION DE

Catherine Belley
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

Monique Rainville
Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE

Lucie Chagnon

GRILLE TYPOGRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Parution inc.

REMERCIEMENTS

Ce guide a été réalisé à l'intérieur du projet « Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des MRC et des municipalités ». Ce projet est financé en partie par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada. Le financement et la réalisation de ce projet ont été recommandés par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Canada

Québec 

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web du Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité (CRPSPC) au www.crpqpc.qc.ca, ainsi que sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) au www.inspq.qc.ca.

The document is also available in English under the title Safety Diagnosis Tool Kit for Local Communities - Guide to Developing a General Portrait of Life Settings. Please visit the Web sites mentioned above.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca. Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2011

ISSN : 1917-8492 (version imprimée)

ISSN : 1917-8506 (PDF)

ISBN : 978-2-550-62756-2 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-62757-9 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

© Gouvernement du Québec (2011)

Collection [vivre en sécurité > se donner les moyens]

Ce document fait partie d'une collection produite dans le but de favoriser et soutenir la promotion de la sécurité dans les milieux de vie. Il est à noter que les volumes 6 à 12 constituent les principaux éléments d'une trousse diagnostique de sécurité développée à l'intention des collectivités locales. À ce jour, la collection est composée des volumes suivants :

Veillez prendre note que la liste des volumes de la collection [Vivre en sécurité, se donner les moyens] présentée dans les volumes 6, 10, 11, 12 et 13 publiés avant 2011 diffère de la présente liste.

VOLUME 1

Renée Levaque, Laurence Le Hénaff et Pierre Maurice. *Formation pour l'amélioration de la sécurité et la prévention de la criminalité à l'intention des collectivités locales*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

VOLUME 2

Josephina Alvarez. *Réalisation d'un diagnostic de sécurité. Trousse à l'intention des collectivités locales – Les diagnostics locaux de sécurité : une étude comparée pour mieux comprendre et mieux agir*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006.

VOLUME 3

Julie Laforest. *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2007.

VOLUME 4 (à paraître)

VOLUME 5

Louise Marie Bouchard, Monique Rainville, Pierre Maurice et Mélanie Tessier. *Enquête sur la sécurité des personnes et la victimation dans les milieux de vie – Questionnaires et mode d'emploi d'un outil informatique pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse des données*, Québec, Institut national de santé publique du Québec (à paraître en 2012).

VOLUME 6

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Monique Rainville. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 7

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice, Daniel Rochette et Robert Lavertue. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation du portrait général du milieu*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 8

Louise Motard. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide sur l'analyse de la criminalité à partir des statistiques officielles – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 9

Catherine Goulet-Cloutier, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide de réalisation d'une enquête sur la sécurité des personnes d'un milieu de vie*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 10

Monique Rainville, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'un forum de discussion – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 11

Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'organisation d'entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

VOLUME 12

Louise Marie Bouchard, Pierre Maurice et Monique Rainville. *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Guide d'observation directe d'un milieu au regard de sa sécurité – 2^e édition*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2011.

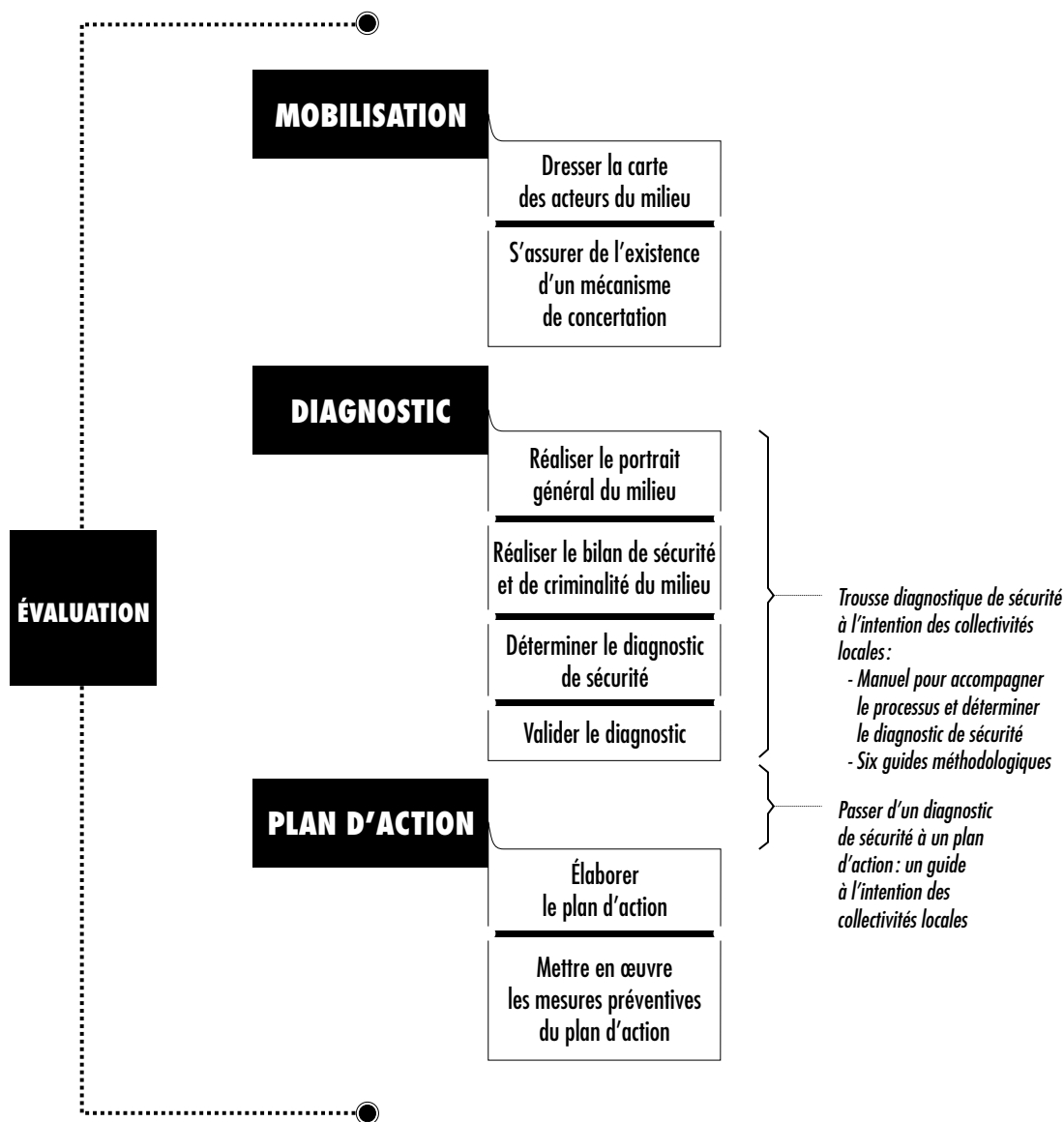
VOLUME 13

Julie Laforest, Louise Marie Bouchard et Pierre Maurice. *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2010.

À propos de ce guide...

Une approche par milieu de vie pour promouvoir la sécurité et prévenir la criminalité suppose l'application d'une démarche structurée de planification des interventions à réaliser. Cette démarche implique la mobilisation de la population et des partenaires intersectoriels, la réalisation d'un diagnostic de sécurité et l'élaboration d'un plan d'action. C'est pour soutenir cette démarche que la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales* a été élaborée. Celle-ci est composée de plusieurs outils, dont le *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité* et six guides méthodologiques. Il est à noter qu'outre la présente trousse le document *Passer d'un diagnostic de sécurité à un plan d'action : un guide à l'intention des collectivités locales* a été produit afin de faciliter la transposition du diagnostic en plan d'action efficace.

Démarche structurée de planification des interventions à réaliser



Le présent document, *Guide de réalisation du portrait général du milieu*, est l'un des six guides méthodologiques qui composent la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales*. Il a pour objectif de soutenir la réalisation de la première étape du diagnostic dont le but est de bien comprendre les particularités du milieu et d'orienter les activités de collecte de données du bilan de sécurité. Ce guide vise donc à établir un portrait général du milieu basé sur certaines caractéristiques géographiques, humaines, économiques de même que sur certaines caractéristiques physiques liées au logement. Ce portrait permettra ultérieurement de circonscrire les conditions sociales et physiques susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu (voir la section Déterminer le diagnostic du *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*).

Table des matières

Un aperçu général	VII
Comment se repérer dans ce guide	IX
1.	
Planifier la réalisation du portrait général	1
CLARIFIER LE TERRITOIRE OU LE MILIEU D'INTÉRÊT	1
S'ASSURER QUE L'ON COMPREND NOS BESOINS D'INFORMATION	1
DÉTERMINER LES RESSOURCES REQUISES ET L'ÉCHÉANCE	2
Ressources	2
Échéance	2
FAIRE LES REQUÊTES, SI NÉCESSAIRE	3
CLASSER LES DONNÉES ET L'INFORMATION RECUEILLIE	3
2.	
Réaliser le portrait par le traitement et l'analyse des données recueillies	5
CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE	5
Limites du territoire et de ses composantes	5
Division du territoire en secteurs	7
CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	10
Variation dans le temps	10
Structure d'âge de la population	13
Composition ethnoculturelle	15
Plus haut niveau de scolarité atteint	17
CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES	18
Revenu	18
Taux de chômage	19
CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU LOGEMENT	19
Mode d'occupation du logement	19
Type et état du logement	21
3.	
Déterminer les faits saillants	23
ANNEXE 1 – Source de données : caractéristiques géographiques du territoire	27
ANNEXE 2 – Source de données : caractéristiques humaines, économiques de même que certaines caractéristiques physiques liées au logement	31
ANNEXE 3 – Source de données : présence autochtone	35

Un aperçu général

Pour réaliser un diagnostic concernant un milieu donné, il est primordial de le connaître. Cette connaissance permettra de bien comprendre ses spécificités et d'orienter les activités de collecte de données. Le présent guide décrit les principales activités à réaliser à cette fin.

Il y a plusieurs paramètres qui peuvent caractériser un milieu de vie, mais certains méritent une attention particulière à l'intérieur d'une démarche visant à améliorer la sécurité ou à prévenir la criminalité. Parmi eux, mentionnons notamment les caractéristiques géographiques, humaines, économiques, de même que certaines des caractéristiques physiques liées au logement. Une meilleure connaissance de ces caractéristiques vous permettra entre autres :

- de partager une connaissance générale du milieu visé ;
- de bien délimiter votre milieu de vie dans son territoire environnant de même qu'en fonction de secteurs d'intérêt ;
- de s'assurer d'une bonne représentation de tous les groupes de la population dans la démarche ;
- d'orienter les requêtes avec plus de précision pour obtenir les informations désirées afin de produire un bilan de sécurité ;
- de mieux comprendre les spécificités de ce milieu de vie par rapport à d'autres ;
- de dégager les caractéristiques qui vont permettre d'établir les conditions sociales et physiques susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité d'un milieu ;
- d'avoir un message adapté aux différents groupes représentés dans la population.

Pour ce faire, il faut réaliser un portrait général du milieu dès le début d'une démarche diagnostique. Un tel portrait peut être plus ou moins complexe selon son envergure, la disponibilité des données, la diversité des groupes représentés au sein de sa population, la variété des activités économiques, etc. Quoiqu'il en soit, il faut éviter, dans la mesure du possible, de complexifier l'opération et s'assurer que les données recueillies seront réellement utiles pour le diagnostic. De manière plus précise, l'élaboration d'un tel portrait comporte six étapes :

- la planification de la réalisation du portrait général ;
- le traitement et l'analyse des caractéristiques géographiques du territoire ;
- le traitement et l'analyse des caractéristiques de la population ;
- le traitement et l'analyse des caractéristiques économiques ;
- le traitement et l'analyse des caractéristiques liées au logement ;
- la détermination des faits saillants relatifs aux caractéristiques du milieu.

Ce guide est structuré en fonction de ces étapes. Par ailleurs, dans le but de rendre plus concrète la démarche suggérée, nous présentons, en exemple, un territoire fictif nommé « MRC des Plateaux » à partir duquel nous illustrons la démarche. Toutefois, pour des raisons pédagogiques, la quantité de données traitées a été réduite et les analyses ont été quelque peu simplifiées.

Comment se repérer dans ce guide

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPREND TROIS SECTIONS.

La première section met l'accent sur la planification de la réalisation du portrait.

1

PLANIFIER

La deuxième section est consacrée au traitement et à l'analyse des caractéristiques géographiques, humaines, économiques, de même que celles liées au logement.

2

RÉALISER

La troisième section présente une façon de déterminer les faits saillants relatifs aux caractéristiques du milieu.

3

ANALYSER

Enfin, trois annexes offrant un complément d'information sur les sources de données complètent ce guide.

ANNEXES

Planifier la réalisation du portrait général

CLARIFIER LE TERRITOIRE OU LE MILIEU D'INTÉRÊT

L'ensemble des informations nécessaires pour réaliser un portrait général devra refléter la réalité d'un territoire ou d'un milieu précis. Par conséquent, une bonne compréhension de ses différentes limites géographiques est une activité fondamentale à faire en tout début de processus. Il s'agit ici de délimiter non seulement les contours externes d'un territoire ou d'un milieu donné, mais également de bien cerner ses différents sous-secteurs, le cas échéant.

1
PLANIFIER

S'ASSURER QUE L'ON COMPREND NOS BESOINS D'INFORMATION

Pour dresser un bon portrait général du milieu, il va falloir recueillir des données sur une variété de caractéristiques. Selon le territoire ou le milieu d'intérêt, certaines informations existent déjà et sont facilement accessibles, mais d'autres devront faire l'objet de requêtes particulières. Or, pour départager ce qui existe ou non, il faut connaître ce dont on a besoin. Voilà pourquoi, avant d'entreprendre la démarche, nous vous invitons à prendre connaissance des informations à recueillir présentées dans ce guide.

Il s'agira ensuite de vérifier auprès de certains organismes l'existence ou non de documents présentant le type d'information recherchée. À titre d'exemple, vous pourriez consulter les représentants de la municipalité régionale de comté (MRC), de la municipalité ou de l'arrondissement, de même que des représentants d'organismes de la santé et des services sociaux (Centre de santé et de services sociaux (CSSS), Centre local de santé et de services sociaux (CLSC), Direction régionale de santé publique...), d'organismes du milieu de l'éducation (par exemple, la commission scolaire) ou d'organismes du milieu de l'emploi (par exemple, un centre local d'emploi). Ces personnes pourront vous indiquer si ces informations sont actuellement accessibles, ce qui vous permettra de sauver temps et énergie ! Dans une telle éventualité, il faut cependant s'assurer :

- que l'information concerne le territoire ciblé ;
- que les données sont à jour ;
- que certains événements récents ne les ont pas modifiées.

À la lumière des réponses obtenues à ces questions, soit que l'information disponible est suffisante pour bien connaître le territoire, soit que l'information disponible doit être mise à jour ou complétée à l'aide d'autres documents, soit que le travail devra être réalisé au complet. Veuillez noter que beaucoup de données sont accessibles dans le site de Statistique Canada¹ qui vous suggère même des façons de les illustrer sous forme de tableaux et figures. Nous vous recommandons donc de fureter sur ce site avant d'aller plus loin.

1. Rechercher l'information dans le *Profil des communautés* du site Internet de Statistique Canada (voir l'annexe 1).

DÉTERMINER LES RESSOURCES REQUISES ET L'ÉCHÉANCE

Il s'agit ici d'établir le budget, d'identifier les personnes qui participeront à la réalisation du portrait et à la coordination des activités et de fixer une échéance la plus réaliste possible.

Ressources

Le guide est suffisamment détaillé pour que vous puissiez réaliser vous-même ce portrait. Cependant, si vous désirez avoir recours à un consultant, il vous faudra prévoir un budget suffisant. L'autre dépense à laquelle vous devez penser est le coût d'une requête de données particulières. Si votre territoire d'intérêt est une municipalité ou une municipalité régionale de comté, vous aurez accès gratuitement aux données sur Internet². Par contre, si votre milieu ou territoire concerne un territoire plus restreint, il faudra probablement commander vos données à Statistique Canada. Dans ce dernier cas, le service est facturable. Comme le coût varie en fonction de la requête, nous vous suggérons de faire évaluer votre demande avant de l'officialiser.

Par ailleurs, la production d'un portrait général comprend plusieurs types d'activités qui font appel à des compétences variées, soit :

- rechercher l'information existante et en faire un bilan ;
- faire des requêtes de nouvelles données ;
- traiter et analyser les données ;
- rédiger le rapport.

Ces activités peuvent être réalisées par un seul individu ou requérir la contribution de plusieurs personnes. Dans ce dernier cas, il peut être pertinent de prévoir une personne qui coordonnera le tout.

Échéance

Le temps requis pour faire le portrait général sera grandement tributaire des nouvelles données requises et du temps nécessaire pour les obtenir. Il est important de se rappeler que la réalisation du portrait général est une étape préparatoire à l'élaboration du bilan de sécurité. Ainsi, il faudra se soucier de tracer le portrait général du milieu dans un délai relativement court. Dans l'éventualité où certaines données seraient longues à obtenir, il peut être judicieux de produire un rapport préliminaire afin de ne pas retarder indûment la réalisation du diagnostic. Ce rapport devra être complété dès que l'ensemble des données seront disponibles.

2. Ces données proviennent du recensement et sont accessibles sur le site Internet de Statistique Canada.

FAIRE LES REQUÊTES, SI NÉCESSAIRE

Pour obtenir de nouvelles données, il faut faire une requête à Statistique Canada en lui faisant parvenir un message électronique décrivant votre demande³. Dans cette requête, les éléments suivants doivent minimalement être précisés :

- Les limites du territoire ou du milieu d'intérêt. Il faut donc préciser non seulement le nom des rues qui le bordent, mais également si vous considérez tant le côté pair que le côté impair de cette rue ou un seul côté.
- Si vous avez circonscrit des secteurs à l'intérieur de votre territoire et que vous désirez faire une analyse en fonction de ces derniers, il faut spécifier les limites de chacun et leur donner un nom (secteur 1, secteur 2...).
- Préciser chacune des informations désirées pour ce territoire ou ce milieu. Les informations désirées sont celles qui vont vous permettre de produire les analyses concernant les différentes caractéristiques décrites dans le présent guide. Afin de vous aider à préciser vos besoins dans votre requête, il peut être utile de consulter les tableaux produits de façon statutaire par Statistique Canada.
- Il faut également spécifier si vous voulez que toutes les informations demandées soient présentées uniquement pour l'ensemble du territoire ou si vous les voulez également selon les secteurs particuliers, le cas échéant.
- Il faut indiquer les années de recensement désirées. Si vous désirez faire ressortir des tendances, il est nécessaire d'avoir des mesures couvrant au moins trois temps différents. Deux années différentes ne suffisent pas à déterminer une tendance.
- Si votre besoin ne concerne qu'un groupe d'âge ou un sexe en particulier, il faut le spécifier.
- Le nom et les coordonnées téléphoniques du demandeur.

CLASSER LES DONNÉES ET L'INFORMATION RECUEILLIE

Il s'agit ici de regrouper l'information recueillie à partir de documents existants et des données recueillies dans le site de Statistique Canada et, s'il y a lieu, de la requête selon les quatre catégories suivantes :

- caractéristiques géographiques du territoire ;
- caractéristiques de la population ;
- caractéristiques économiques ;
- caractéristiques liées au logement.

3. L'adresse pour les demandes en ligne est publiée à la section « Contactez-nous » du site Internet de Statistique Canada.

Réaliser le portrait par le traitement et l'analyse des données recueillies

Pour tracer le portrait général, toute l'information recueillie devra être traitée et présentée sous forme de tableaux ou de figures appropriés afin d'en faciliter l'analyse. Cet exercice permettra à terme de faire ressortir les faits saillants concernant les caractéristiques générales du milieu concerné. Cette information permettra non seulement d'orienter la collecte de données au regard des différents problèmes de sécurité et de criminalité, mais également de déterminer certaines conditions sociales et physiques qui peuvent avoir une influence sur sa sécurité⁴.

Le traitement et l'analyse des différentes catégories d'information sont présentés dans les sections qui suivent.

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE

Limites du territoire et de ses composantes

Pour se procurer l'information pertinente relative aux limites administratives d'un territoire, voir l'annexe 1 où sont présentées les différentes sources d'information sur les caractéristiques géographiques du territoire.

Avant d'entreprendre le portrait général du milieu concerné, il est suggéré de le localiser géographiquement. Il peut s'agir d'une municipalité, d'une MRC, d'un arrondissement, d'une zone résidentielle, des abords d'un parc ou d'une école, d'un quadrilatère, etc.). L'important est de bien en décrire les limites et les constituantes, le cas échéant. Par exemple, dans le cas d'une MRC, on présentera les municipalités qui la composent. Dans le cas d'une ville, on parlera plutôt des arrondissements ou des quartiers. Cette information pourrait consister en une simple description ou être présentée sous la forme d'une carte sur laquelle les noms des municipalités, des arrondissements, des quartiers, etc. sont inscrits.

D'autres éléments peuvent aussi être mentionnés. Les questions suivantes pourront servir de piste pour déterminer ce qui doit être indiqué dans la description de la situation géographique d'une MRC ou d'une municipalité.

Pour une MRC

- Dans quelle région administrative est-elle située ?
- Quelles sont les autres MRC de la région ? Quelles sont les MRC adjacentes à la MRC que l'on souhaite décrire ?
- La MRC partage-t-elle une frontière avec une MRC d'une autre région administrative ? Si oui, quelle est cette MRC et dans quelle région administrative se trouve-t-elle ?
- Quelles sont les municipalités qui composent la MRC ? Quelle est la superficie de chacune de ces municipalités ? Et quelle proportion de la population totale de la MRC chaque municipalité compte-t-elle ?

4. Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité* de la *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales*.

Pour une municipalité

- Dans quelle région administrative la municipalité se situe-t-elle ? Dans quelle MRC ?
- Quelles sont les autres municipalités de la MRC ? Quelle est leur superficie respective ? Quelle proportion de la population totale de la MRC chaque municipalité compte-t-elle ?
- Quelles sont les municipalités adjacentes à celle que l'on souhaite décrire ?
- La municipalité partage-t-elle une frontière avec une municipalité d'une autre MRC ? Si oui, quelle est cette municipalité et dans quelle MRC est-elle située ?
- Quels sont les sous-territoires officiellement reconnus de la municipalité visée (arrondissements, quartiers, villages urbains, etc.) ? Quelles sont leurs limites géographiques précises ?

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

La MRC des Plateaux fait partie de la région administrative des Hautes-Terres. Elle se situe à l'est de la région, aux limites de celle des Basses-Terres. Le territoire de la MRC des Plateaux équivaut à 16,8 % du territoire de la région des Hautes-Terres, ce qui en fait la moins vaste parmi les cinq MRC de la région. Par contre, avec ses 82 456 habitants en 2006, elle regroupe 26 % de la population de la région, ce qui la situe au deuxième rang régional. La MRC des Plateaux compte huit municipalités. Le tableau 1 présente la répartition de la population ainsi que la superficie totale qu'occupe chacune des municipalités au sein de la MRC.

Tableau 1 Répartition de la population de la MRC des Plateaux

	Population totale	Population % MRC	Superficie totale (km ²)	Superficie % MRC
MRC des Plateaux	82 456	100 %	709,0	100 %
Saint-Gelais	45 117	55 %	56,7	8 %
Saint-Pierre	13 053	16 %	71,0	10 %
Du Ruisseau	6 049	7 %	106,4	15 %
Lierre	3 178	4 %	78,0	11 %
Sainte-Marie	5 841	7 %	120,5	17 %
Des Érables	2 948	3 %	121,0	17 %
Gédéon	2 225	3 %	85,0	12 %
Du Vallon	4 045	5 %	70,5	10 %
Région des Hautes-Terres	317 138	—	4 220,0	—

Source : Recensement de la population de [année]*, Statistique Canada.

* Un tableau ou un graphique doit toujours être accompagné de l'information sur la provenance ou la source des données qu'il contient. Dans le cas où les données proviennent du recensement de la population, il faut également indiquer l'année. Dans ce document, toute référence à une année précise de recensement a été retirée pour conserver le caractère intemporel du document. Ainsi, dans le texte, vous trouverez les expressions « présent recensement » ou « recensement précédent » en lieu et place des années précises. Dans la réalité, il vous sera plus simple d'utiliser les années de référence.

Division du territoire en secteurs

Pour se procurer l'information pertinente à une division du territoire en secteurs significants, voir l'annexe 1 où sont présentées les différentes sources d'information sur les caractéristiques géographiques du territoire.

Dans certaines situations, il peut être fort utile de procéder à une subdivision du territoire en secteurs significants. Toutes les zones d'un territoire ne sont pas en effet forcément aux prises avec les mêmes problèmes de sécurité. Il peut donc être intéressant, par exemple, de comparer entre eux des secteurs ayant des densités de population différentes ou dont l'utilisation du territoire n'est pas la même (zone commerciale, urbaine ou rurale, secteur industriel, résidentiel, scolaire, etc.). Ceci permettra de mettre en contexte les problèmes de sécurité ou de criminalité au moment de la réalisation du diagnostic de sécurité.

Par exemple, si vous souhaitez faire le portrait d'une municipalité, vous pourriez opter pour une division du territoire en arrondissements, en quartiers, en quadrilatères, etc. À l'inverse, si le portrait vise une MRC comptant plusieurs petites municipalités, il peut être utile de regrouper celles qui présentent des caractéristiques communes.

Ainsi, le découpage du territoire en « secteurs » peut procéder de différentes logiques. Il peut notamment s'agir de découpages :

- géographiques (milieux naturels) ;
- administratifs ;
- fondés sur les espaces vécus (villages urbains) ;
- fondés sur le type de milieu (urbain, rural, semi-rural) ;
- fondés sur l'activité économique.

Dans l'exemple de la MRC des Plateaux, la municipalité a été divisée en se basant sur le caractère rural ou urbain de la population (densité du peuplement). Dans un autre milieu de vie, la division aurait pu être faite en différenciant, par exemple, une zone résidentielle d'une zone commerciale ou en déterminant un obstacle tel qu'une voie ferrée pour séparer deux secteurs, ou encore en séparant un secteur correspondant à des résidences unifamiliales d'un autre composé principalement d'habitations multiples.

Dans tous les cas, les territoires délimités doivent être significants pour la population qui y réside. Il est donc suggéré de valider le découpage avec des informateurs clés, par exemple des élus municipaux, des représentants du milieu scolaire, du secteur de la santé et des services sociaux ou des corps policiers.

L'exemple de la MRC des Plateaux

Le groupe de travail a décidé d'utiliser le caractère urbain et rural* des municipalités pour tenter un regroupement des municipalités de la MRC. Comme Statistique Canada distingue les différentes municipalités selon cette caractéristique, le groupe de travail s'est basé sur l'information disponible sur son site Internet pour alimenter cette réflexion (tableaux 2 et 3).

L'analyse fait ressortir que plus des trois quarts de la population (soit 76,1 %) de la MRC des Plateaux vivait en milieu urbain. Plus précisément, trois municipalités sur huit étaient à 100 % rurales (Des Érables, Gédéon et Du Vallon). Une seule municipalité, soit la ville centre de Saint-Gelais, est à 100 % urbaine. Cette dernière est ceinturée par quatre municipalités (Saint-Pierre, Du Ruisseau, Lierre et Sainte-Marie) caractérisées par une population majoritairement urbaine. Le tableau 3 décrit la proposition de regroupement présentée et acceptée au Conseil des maires de la MRC lors de leur dernière rencontre.

Tableau 2 Proportion de la population vivant en milieu urbain*

Territoires	Population urbaine (%)
MRC des Plateaux	76,1
Saint-Gelais	100,0
Saint-Pierre	63,9
Du Ruisseau	68,2
Lierre	64,2
Sainte-Marie	54,5
Des Érables	0,0
Gédéon	0,0
Du Vallon	0,0

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

* Un territoire est urbain s'il compte au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants au kilomètre carré. L'information sur le caractère urbain d'un territoire est disponible sur le site de Statistique Canada dans un tableau titré : *Chiffres de population, Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement (municipalités), selon les régions urbaines et rurales, Recensement de [. . .] – Données intégrales*. Comme il peut être difficile de le retrouver dans son site, nous vous suggérons de les contacter pour connaître son emplacement.

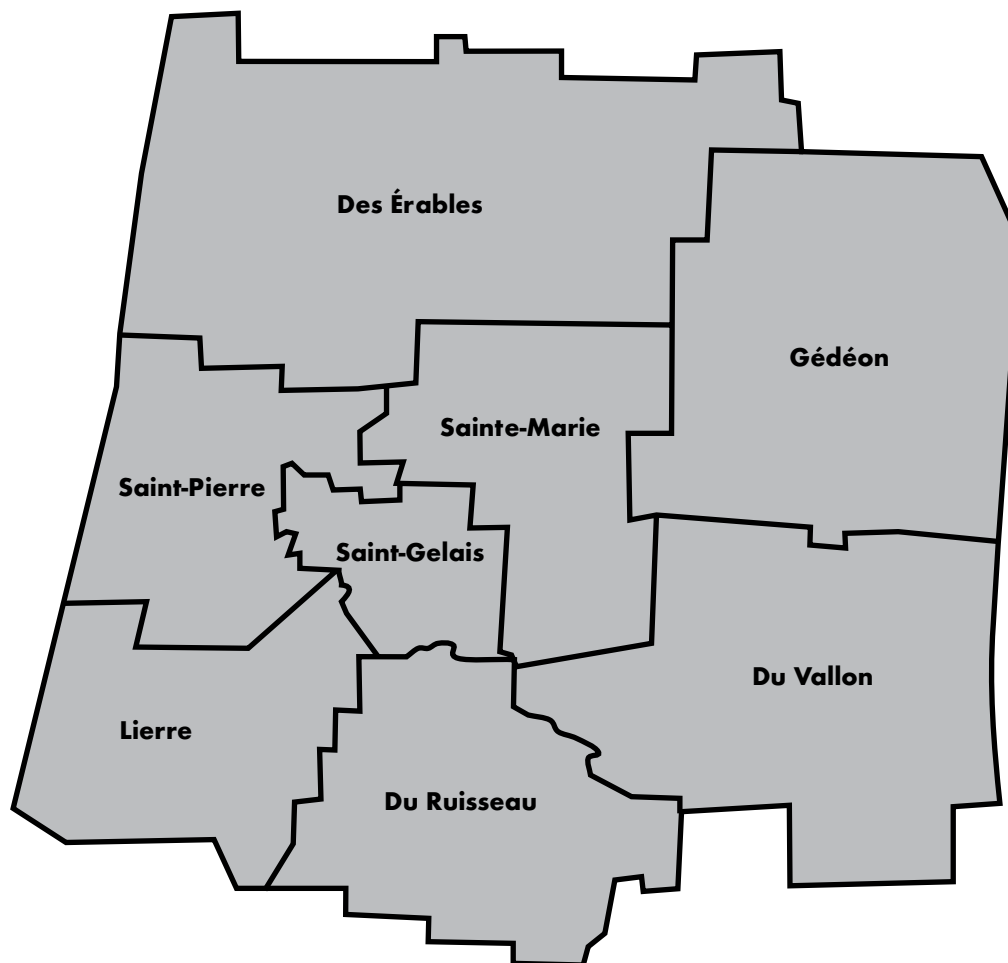
Tableau 3 Regroupement des municipalités de la MRC des Plateaux en trois secteurs

Secteurs	Municipalités	Superficie (km ² et %)	Population (nb et %)
Ville centre	Saint-Gelais	56,7 km ² 8 %	45 117 55 %
Semi-urbain	Saint-Pierre, Du Ruisseau, Lierre, Sainte-Marie	375,9 km ² 53 %	28 121 34 %
Rural	Des Érables, Gédéon, Du Vallon	276,5 km ² 39 %	9 218 11 %
Total de la MRC		709,3 km² 100 %	82 456 100 %

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

Exemple

Carte de la MRC des Plateaux*



* Pour les MRC et les municipalités, il est fortement recommandé de vérifier s'il n'y a pas eu de modifications aux limites du territoire pendant la période couverte par les données de Statistique Canada de manière à vous assurer de leur comparabilité sur l'ensemble des années étudiées. Si celles-ci ne concordent pas, vous devrez faire les calculs appropriés pour tenir compte de ces particularités.

2
RÉALISER

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Pour le présent exercice, quatre caractéristiques de la population ont été retenues :

- variation dans le temps ;
- structure d'âge de la population ;
- composition ethnoculturelle du territoire ;
- scolarité.

Évidemment, il est possible de présenter d'autres caractéristiques de la population d'un territoire. Toutefois, il faut s'assurer de leur pertinence relativement à la sécurité. En évitant de documenter des aspects qui ne seront pas utiles au diagnostic, vous économiserez temps et énergie.

À l'instar des autres caractéristiques décrites dans ce guide, il est suggéré, dans la mesure du possible, de présenter les informations de nature statistique sous forme de tableau ou graphique. Il peut aussi être intéressant d'inclure des données comparatives. Ainsi, vous pourriez fournir les données pour plusieurs territoires semblables, par exemple pour toutes les MRC de la région administrative, pour toutes les régions administratives du Québec, etc. Par la suite, chacune des variables devrait faire l'objet d'une brève analyse faisant état des constatations que l'on peut tirer de l'information recueillie.

Variation dans le temps

La variation de la population souligne la croissance ou la décroissance de la population du territoire entre deux recensements (et plus). Il pourrait s'agir de l'évolution, dans les cinq dernières années, d'une caractéristique présente sur votre territoire (par exemple, la composition ethnoculturelle ou la proportion des jeunes sur l'ensemble de la population, etc.). Cette information, combinée avec d'autres, donne notamment des indications quant au dynamisme économique d'une communauté, d'un exode (des jeunes, par exemple), etc.

Dans le cas d'un petit territoire (quartier, quadrilatère, zone, etc.), l'information sur la répartition et la variation de la population peut porter sur d'autres aspects complémentaires. Par exemple, il peut être intéressant d'obtenir des données relatives à la présence d'une population dite saisonnière (période estivale de cueillette de fruits, présence d'une concentration de résidences secondaires ou de chalets, achalandage quotidien dans un centre de ski, etc.).

La principale source de données relatives aux caractéristiques humaines, économiques, de même que les caractéristiques physiques liées au logement décrites dans ce guide est Statistique Canada. Vous trouverez à l'annexe 2 la procédure pour obtenir l'information désirée en provenance des données du recensement de population disponibles sur leur site Internet.

L'exemple de la MRC des Plateaux

La population de la MRC des Plateaux est de 82 456 habitants, soit une augmentation de 6,3 % par rapport au recensement précédent. La MRC connaît donc une croissance démographique remarquable, supérieure à celle du Québec (4,1 %), le triple de celle de la région des Hautes-Terres (2,1 %) et la plus forte parmi les MRC de la région, dont certaines ont même subi une diminution de leur population (tableau 4).

Avec ses 45 117 habitants, la ville de Saint-Gelais est la municipalité la plus importante de la MRC, regroupant 55 % de la population. En se référant au recensement précédent, Saint-Gelais a connu toutefois une augmentation de 2,3 % de sa population, soit un taux nettement inférieur à celui de la MRC et du Québec.

C'est toutefois dans le secteur semi-urbain que la croissance démographique a été la plus forte en référence au recensement précédent. Les quatre municipalités qui la constituent ont en effet connu une augmentation de 16,8 %. La situation démographique des trois municipalités rurales de la MRC est fort différente et apparaît préoccupante. Ainsi, depuis le recensement précédent, elles ont perdu 119 habitants. Ce secteur présente donc une décroissance (-1,3 %) de sa population (tableau 5).

Il faudra attendre le prochain recensement pour s'assurer que la croissance démographique de la ville de Saint-Gelais et de celle du secteur semi-urbain se maintient dans le temps.

Tableau 4 Variation de la population des MRC de la région administrative des Basses-Terres, recensement le plus récent (présent) et recensement précédent*

Territoires	Présent	Précédent	Variation %
MRC des Plateaux	82 456	77 539	6,3
MRC des Coteaux	88 632	86 777	2,1
MRC des Corniches	70 340	71 631	-1,8
MRC des Vallées	46 645	45 024	3,6
MRC des Cent-Lacs	22 190	22 831	-2,8
Région 19 Hautes-Terres	310 263	303 802	2,1
Province de Québec	7 546 131	7 237 479	4,1

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

Tableau 5 Variation de la population des municipalités de la MRC des Plateaux, recensement le plus récent (présent) et recensement précédent*

Territoires	Présent	Précédent	Variation %
Saint-Gelais	45 117 (54,7 %)	44 121	2,3
Secteur semi-urbain	28 121 (34,1 %)	24 081	16,8
Secteur rural	9 218 (11,2 %)	9 337	-1,3
MRC des Plateaux	82 456 (100,0 %)	77 539	6,3
Province de Québec	7 546 131	7 237 479	4,1

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

* Il peut être intéressant de présenter cette information visuellement. En général, ce genre de figure est facile à produire en utilisant un chiffrier électronique de type Excel ou autre. La figure 1 de la page suivante correspond au tableau 4 et la figure 2, au tableau 5.

Exemple

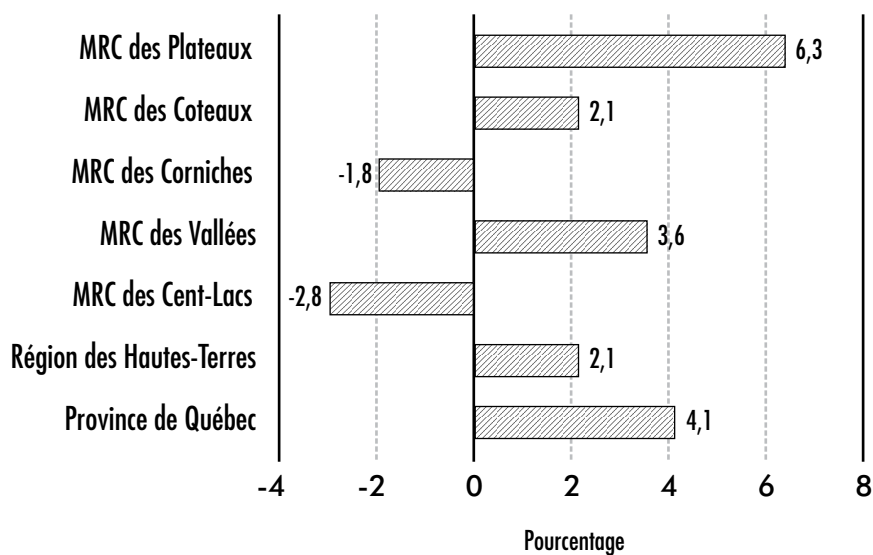


Figure 1 Variation de la population (%) des MRC de la région des Hautes-Terres, recensement le plus récent (présent) et le recensement précédent

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

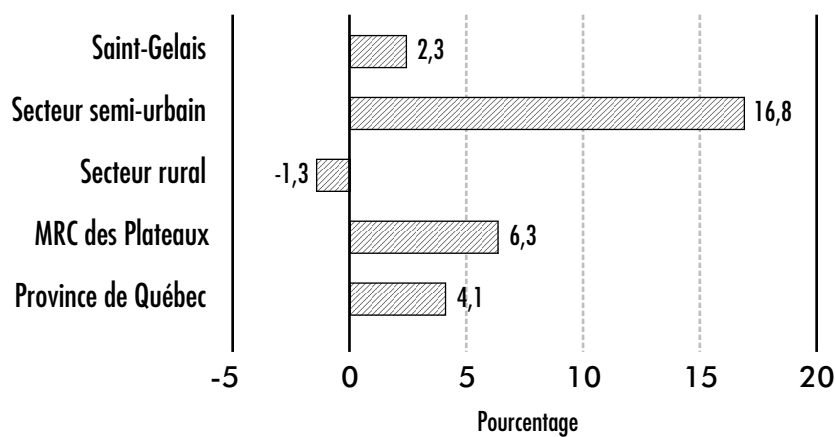


Figure 2 Variation de la population (%) dans la MRC des Plateaux, recensement le plus récent (présent) et le recensement précédent

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

Structure d'âge de la population

Nous entendons par structure d'âge de la population la proportion d'individus d'un territoire donné répartie selon différents groupes d'âge. D'après certains auteurs, plus la proportion de jeunes est grande au sein d'une population, plus celle-ci serait sujette à la criminalité⁵. Il est donc pertinent d'examiner la structure d'âge de la population dans un contexte de diagnostic de sécurité.

Deux manières différentes de représenter la structure d'âge de la population ont été retenues. La première permet de représenter la proportion (%) d'individus d'un territoire donné selon divers groupes d'âge. La seconde, plus synthétique, correspond à la valeur centrale séparant en deux parties égales la population d'un territoire : l'âge médian. Par exemple, si l'âge médian d'une population est de 38 ans et 6 mois, cela signifie que 50 % des personnes ont moins de 38 ans et 6 mois et que 50 % des personnes ont plus de 38 ans et 6 mois. Dans les deux cas, l'information obtenue permet de constater si une population est plutôt jeune ou plutôt âgée par rapport à un territoire de comparaison.

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

Dans l'ensemble, la structure par âge de la population de la MRC des Plateaux se compare à celle de la province. Cependant, on note des différences très marquées entre les municipalités rurales de la MRC et celles du secteur semi-urbain (tableaux 6 et 7).

Ainsi, dans le secteur rural, les personnes de moins de 25 ans et, surtout, celles de 14 ans ou moins sont, en proportion, moins nombreuses que dans la MRC des Plateaux ou l'ensemble du Québec. Par contre, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est très importante, comptant pour 22,5 % de la population contre 13,3 % au Québec et 14,1 % pour la MRC. C'est donc dire que la population de ces municipalités du secteur rural est plutôt âgée.

La structure par âge des municipalités du secteur semi-urbain est fort différente. Les jeunes de moins de 15 ans y représentent 27,4 % de la population, soit 10 points de pourcentage de plus que dans l'ensemble de la MRC (17,4 %), de même que dans l'ensemble du Québec (17,8 %). Quant aux personnes de 65 ans et plus, leur proportion est environ la moitié de celle de la MRC et de celle du Québec. Celles de 25 à 44 ans y sont également plus fortement représentées. Il s'agit donc d'un secteur dans lequel les jeunes familles avec enfants prédominent.

Pour sa part, la structure d'âge de la population de Saint-Gelais est semblable à celle de la MRC et du Québec. Par contre, les personnes de 65 ans et plus sont plus fortement représentées, sans doute parce que les personnes plus âgées préfèrent demeurer à proximité des différents services que leur offre une ville centre.

2
RÉALISER

5. J. Laforest. *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire*, Institut national de santé publique du Québec, 2007 [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/721_indicateurs_final_crpspc.pdf].

Exemple

Tableau 6 Composition de la population (%) par secteur selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux	Québec
0-14 ans	16,1	27,4	11,6	17,4	17,8
15-24 ans	11,4	15,9	9,6	12,2	13,1
25-64 ans	55,5	50,8	57,3	56,3	55,8
65 ans et plus	17,0	5,9	22,5	14,1	13,3
Toutes les personnes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

Avec un âge médian de 42,7 ans, la population de la MRC des Plateaux est plus âgée que celle du Québec [41 ans]. Cependant, des variations importantes sont observables entre les municipalités de la MRC. L'âge médian de la majorité des municipalités dépasse en effet celui de la MRC, sauf dans les quatre municipalités du « secteur semi-urbain ». Cela laisse également supposer que de jeunes familles habitent ce secteur. L'âge médian de la population de Saint-Gelais se situe au-dessus de la moyenne de la MRC avec 44,4 ans.

La population des trois municipalités rurales de la MRC est nettement plus âgée, l'âge médian atteignant 47,7 ans. C'est donc dire qu'en plus d'un déclin démographique (voir Variation dans le temps) les municipalités rurales de la MRC connaissent un vieillissement de leur population et, possiblement, un exode des jeunes.

Tableau 7 Âge médian de la population

Territoires	Hommes	Femmes	Total
Saint-Gelais	42,7	45,7	44,4
Secteur semi-urbain	40,6	39,1	39,3
Secteur rural	46,3	48,8	47,7
MRC des Plateaux	42,2	43,3	42,7
Province de Québec	39,9	41,9	41,0

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada

Composition ethnoculturelle

Nous recommandons d'analyser les données concernant la langue maternelle ainsi que celles vous permettant de déterminer dans quelle proportion vous avez des personnes immigrantes, qui appartiennent à une minorité visible ou qui sont reconnues autochtones dans l'ensemble de votre population.

Dans un diagnostic de sécurité, il est en effet important de comprendre la perception et les problèmes de sécurité subis par la population en tenant compte de ses caractéristiques ethnoculturelles. Par ailleurs, ces dernières vous permettront d'ajuster votre collecte d'information de manière à ce qu'elle reflète bien la composition de votre population et leurs préoccupations et qu'elle tienne compte de certaines barrières linguistiques à contourner. Également, cette information permettra d'intégrer des facteurs culturels dans l'interprétation de certaines données relatives aux caractéristiques humaines et économiques du milieu. Par exemple, le dynamisme et les qualités entrepreneuriales et commerciales de certaines communautés culturelles peuvent expliquer le développement économique dans certains secteurs d'une communauté. Enfin, le cas échéant, l'information relative aux communautés ethnoculturelles d'un territoire donné permettra d'orienter la recherche de leaders dans ces différents groupes dans le but de faciliter la collecte de données auprès d'eux et de déterminer les moyens pour les rejoindre et les consulter.

L'encadré suivant présente les définitions des principales caractéristiques à considérer dans la composition ethnoculturelle du milieu ou du territoire.

Langue maternelle

La langue maternelle est définie par Statistique Canada comme la « première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le répondant ». Dans une population, il peut être utile de connaître la proportion d'individus selon leur langue maternelle puisque cet indicateur permet, entre autres, de déterminer l'homogénéité ou l'hétérogénéité d'une population donnée.

Statut d'immigrant

Selon Statistique Canada, « une personne immigrante est une personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu ». L'indicateur retenu ici pour cet exercice est la proportion de la population de personnes ayant un statut d'immigrant au regard de l'ensemble de la population du territoire.

Caractéristiques de la population des minorités visibles

Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (1986), font partie des minorités visibles les personnes (autres que les autochtones) qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit donc de décrire le territoire selon la proportion (en pourcentage) de la population constituée de minorités visibles.

Population autochtone

Selon Statistique Canada, sont « incluses dans la population ayant une identité autochtone les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis, ou Inuit, et/ou les personnes ayant déclaré être des Indiens des traités ou des Indiens inscrits tel que défini par la Loi sur les Indiens du Canada, et/ou les personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation ». Pour décrire le territoire en fonction de la présence autochtone, il s'agit de déterminer la proportion (en pourcentage) de la population totale qui déclare être autochtone. Il peut aussi être utile de cibler certains secteurs ou territoires avec une forte présence autochtone (consulter l'annexe 3 pour connaître d'autres sites Internet où vous pourrez obtenir ce type d'information).

L'exemple de la MRC des Plateaux

L'analyse des données ethnoculturelles nous permet de conclure que la population de la MRC est très homogène : le français est la langue maternelle de 90 % de la population, il y a moins de 5 % d'immigrants et seulement 1,4 % de sa population appartient à une minorité visible.

Dans le diagnostic, il faudra tenir compte des différentes réalités suivantes :

- Bien qu'homogène, la population de la MRC comprend une population unilingue anglophone (tableau 8) concentrée surtout dans le secteur rural (9,3 %) et semi-urbain (7,2 %).
- On retrouve également 5,2 % d'autochtones dans la MRC, tous résidants de la ville centre (non illustré).
- Les quelques membres de la communauté qui appartiennent à une minorité visible sont surtout asiatiques, latino-américains et noirs (tableau 10).

Tableau 8 Proportion des individus selon la langue maternelle

Langue maternelle	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux	Québec
Anglais seulement (%)	2,0	7,2	9,3	3,8	7,7
Français seulement (%)	94,4	86,1	88,7	91,1	79,0
Anglais et français (%)	0,3	1,4	1,2	0,4	0,7
Autres langues (%)	3,3	5,3	0,8	4,7	12,6

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

Tableau 9 Caractéristiques de la population selon le statut d'immigrant

	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux	Québec
Population non immigrante (%)	95,4	92,8	93,9	95,5	88,5
Population immigrante (%)	4,6	7,2	6,1	4,5	11,5

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

Tableau 10 Répartition en nombre des minorités visibles selon leur groupe d'appartenance

	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux
Pas une minorité visible	44 378	27 763	9 161	81 302
Minorités visibles	739 (1,6 %)	358 (1,3 %)	57 (0,6 %)	1 154 (1,4 %)
Asiatique	480	233	7	720
Sud-asiatique	11	25	2	38
Noir	74	21	0	95
Latino-américain	170	68	48	286
Autres	4	11	0	15

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

Plus haut niveau de scolarité atteint

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour rechercher le niveau de scolarité d'une population donnée. Dans un diagnostic de sécurité, cette connaissance est importante pour adapter l'élaboration du diagnostic et sa diffusion en prenant en considération les besoins particuliers de la population. Ainsi, vous pourrez vous assurer que les communications et les méthodes de collecte seront adaptées à la population à laquelle vous vous adressez. Par exemple, si vous décidez d'organiser une enquête dans une population très peu scolarisée, vous choisirez probablement de la faire par téléphone ou en face-à-face avec les personnes.

Il y a plusieurs façons d'analyser la scolarité d'une population. Nous vous suggérons de regrouper l'information présentée par Statistique Canada sur le plus haut niveau de scolarité atteint selon ces trois catégories⁶ :

- 1) aucun certificat, diplôme ou grade ;
- 2) un diplôme d'études secondaires ou un certificat ou un diplôme d'une école de métiers ;
- 3) un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou un certificat ou un diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat ou un diplôme ou grade universitaire.

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

La population de la MRC des Plateaux apparaît globalement moins scolarisée que la moyenne du Québec (tableau 11). Ainsi, la proportion de la population âgée entre 25 et 64 ans dont le niveau de scolarité est inférieur au certificat d'études secondaires dépasse la moyenne québécoise alors que ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont, en proportion, moins nombreux que dans l'ensemble du Québec.

Ce portrait global masque toutefois des écarts importants entre les municipalités de la MRC. Si les niveaux de scolarisation de la population de Saint-Gelais se comparent à ceux de la MRC, ils se situent près de la moyenne québécoise dans les quatre municipalités voisines du secteur semi-urbain.

Dans les trois municipalités rurales de la MRC, les niveaux de scolarisation de la population sont inférieurs à la moyenne de la MRC et, dans certains cas, apparaissent très faibles. De plus, pour les municipalités rurales, les personnes ayant un niveau de scolarité égal ou supérieur au diplôme d'études collégiales sont, en proportion, nettement moins nombreuses que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 11 Niveau de scolarité des 15 ans et plus (%)

Plus haut niveau de scolarité atteint	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux	Québec
Aucun certificat, diplôme ou grade	29,7	21,4	42,2	30,3	25,3
Un diplôme d'études secondaires ou un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	44,1	41,0	51,1	43,6	41,2
Un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou un certificat ou un diplôme universitaire inférieur à un baccalauréat ou un diplôme ou grade universitaire	26,2	37,6	10,7	27,1	33,1

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

6. Si vous utilisez les données de Statistique Canada, il est suggéré de présenter les résultats en pourcentage en divisant le nombre de personnes de chaque niveau de scolarité par la population des 15 ans et plus.

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

Revenu

Dans un diagnostic de sécurité, la mesure du revenu est un bon indice des conditions sociales du milieu. Le faible revenu ainsi que le revenu médian sont les indicateurs les plus accessibles et les plus souvent utilisés au Canada pour mesurer la pauvreté. Cette dernière peut influencer le type de criminalité qui prédomine dans un milieu, ainsi que la perception de la criminalité et de la sécurité de population⁷.

Selon Statistique Canada, une personne est considérée comme ayant un « faible revenu » lorsqu'elle consacre une part disproportionnée de son revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir. Cette part varie notamment selon la taille de la famille et la région. Plusieurs données associées au faible revenu sont disponibles. Nous suggérons toutefois de retenir l'indicateur « pourcentage de personnes ayant un faible revenu avant impôt », sans faire de distinction d'âge.

Pour sa part, le « revenu médian » est la valeur centrale séparant en deux parties égales les personnes de 15 ans et plus en fonction de leur revenu. Par exemple, si le revenu médian est de 20 000 \$, cela signifie que la moitié de la population de 15 ans et plus a un revenu inférieur à 20 000 \$ et que l'autre moitié a un revenu supérieur à ce montant. Par conséquent, plus le revenu médian d'un secteur est bas, plus ce secteur peut être considéré comme étant défavorisé sur le plan économique.

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

Le revenu médian des personnes de 15 ans et plus de la MRC des Plateaux (20 977 \$) était légèrement supérieur de 312 \$ à la moyenne du Québec (20 665 \$). Cependant, des écarts considérables sont observables entre les secteurs, le revenu médian variant de 18 318 \$ pour le secteur rural à 24 959 \$ pour le secteur semi-urbain, soit un écart de 6 641 \$. Pour sa part, le revenu médian de Saint-Gelais se situe à 20 143 \$, soit 834 \$ de moins que celui de la MRC et 522 \$ de moins que celui de l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, la proportion de la population de la MRC des Plateaux ayant un faible revenu est inférieure à celle de la province (12,6 % contre 17,2 %). Toutefois, la municipalité de Saint-Gelais présente une proportion de sa population ayant un faible revenu supérieur à la MRC et semblable à la province avec 16,8 % de sa population. Pour sa part, le secteur rural présente une proportion de sa population ayant un faible revenu semblable à celui de la MRC alors que le secteur semi-urbain enregistre une proportion de sa population ayant un faible revenu très inférieure à ceux de la province et de la MRC, avec seulement 5,3 % de sa population.

Tableau 12 Revenu total médian annuel des personnes âgées de 15 ans et plus et pourcentage de faibles revenus avant impôt

Territoire	Revenu total médian (\$)	Écart revenu médian p/r à la MRC (\$)	Écart revenu médian p/r au Québec (\$)	Faible revenu avant impôt (%)
Saint-Gelais	20 143	- 834	- 522	16,8
Secteur semi-urbain	24 959	3 982	4 294	5,3
Secteur rural	18 318	- 2 659	- 2 347	12,5
MRC des Plateaux	20 977	—	312	12,6
Québec	20 665	- 312	—	17,2

Source : Recensement de la population de..., Statistique Canada.

7. J. Laforest, *op. cit.*

Taux de chômage

Dans un diagnostic de sécurité, la mesure du taux de chômage est un bon indice des conditions sociales et de la dynamique du marché du travail du milieu. De plus, dans la documentation scientifique⁸, le taux de chômage est souvent associé à la criminalité et au désordre.

Selon Statistique Canada, le taux de chômage d'un territoire correspond au pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement.

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

La MRC des Plateaux a un taux de chômage inférieur à celui de la province, soit 7 % comparativement à 8,2 %. Le secteur semi-urbain présente le taux de chômage le plus bas, soit 5,5 %, alors que le secteur rural détient le plus haut taux, à 9,1 %. Pour sa part, la municipalité de Saint-Gelais enregistre un taux de chômage supérieur à celui de la MRC, soit 7,6 %.

Tableau 13 Taux de chômage annuel

	Saint-Gelais	Secteur semi-urbain	Secteur rural	MRC des Plateaux	Québec
Taux de chômage (%)	7,6	5,5	9,1	7,0	8,2

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

2

RÉALISER

CARACTÉRISTIQUES LIÉES AU LOGEMENT

Mode d'occupation du logement

Dans un diagnostic de sécurité, le mode d'occupation du logement est un bon indice des conditions physiques du milieu. Le mode d'occupation renvoie au fait qu'un logement est possédé ou loué par l'occupant. Une proportion élevée de propriétaires-occupants dans un quartier serait garante d'une certaine stabilité résidentielle, ce qui, en vertu de la théorie de la désorganisation sociale, peut être considérée comme un facteur de protection quant à la criminalité. Elle permettrait en effet aux résidents de développer un engagement envers leur milieu et d'y exercer un contrôle social⁹.

8. J. Laforest, *op. cit.*

9. J. Laforest, *op. cit.*

Selon Statistique Canada, le mode d'occupation du logement sur un territoire donné fait référence au nombre de logements privés en location *versus* le nombre de logements occupés par le propriétaire. Nous vous suggérons de présenter uniquement la proportion de logements privés possédés puisque la proportion de locataires est tout simplement l'inverse de celle des premiers :

$$\frac{\text{Nombre de logements possédés}}{\text{Nombre total de logements privés occupés par des résidents habituels}^{10}}$$

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

La MRC des Plateaux présente un mode d'occupation du logement identique à celui de la province, soit environ 60 % de logements occupés par le propriétaire contre 40 % de logements loués. Toutefois, cette répartition varie énormément d'un secteur à l'autre au sein de la MRC. Ainsi, le secteur semi-urbain a plus de 90 % des logements occupés par le propriétaire alors que la ville centre a un taux de logements occupés par un propriétaire-occupant inférieur à celui des locataires. Pour le secteur rural, les trois quarts des logements sont occupés par les propriétaires.

Tableau 14 Proportion de logements occupés par des propriétaires

Territoire	Propriétaires-occupants (%)
Saint-Gelais	45,6
Secteur semi-urbain	91,0
Secteur rural	75,4
MRC des Plateaux	60,6
Québec	60,1

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

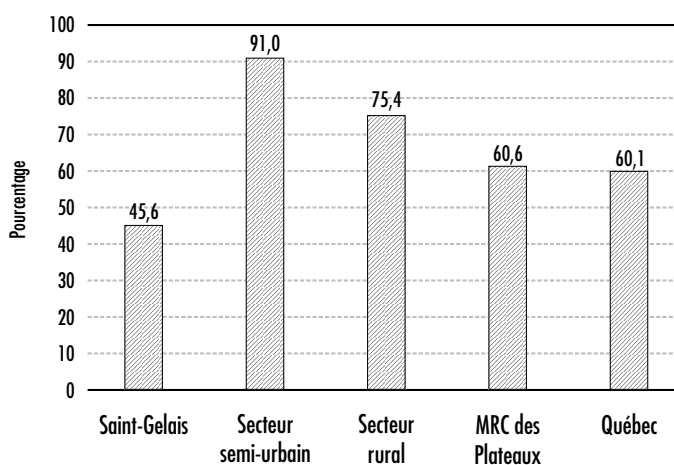


Figure 3 Proportion de logements occupés par des propriétaires (%)

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

10. Ceci exclut les logements occupés par des résidents étrangers et/ou temporaires.

Type et état du logement

Dans un diagnostic de sécurité, le type et l'état du logement sont de bons indices des conditions physiques du milieu. Certaines de ces caractéristiques peuvent constituer des indices de la vitalité d'un territoire en particulier. Parmi ces caractéristiques, notons, entre autres, les logements multiples ainsi que le délabrement des logements. Les logements multiples sont en effet associés à une certaine instabilité des résidents, contrairement aux logements occupés par les propriétaires. Cette instabilité résidentielle permet difficilement de développer un sentiment d'appartenance à son milieu. En ce qui a trait au délabrement des logements, cela peut influencer le sentiment de sécurité perçu par la population, à savoir qu'un nombre élevé de logements en piteux état peut engendrer une impression de désordre¹¹.

Les deux indicateurs retenus sont le pourcentage de logements multiples et le nombre de logements nécessitant des réparations majeures. Pour connaître le pourcentage de logements multiples dans le secteur concerné, il s'agit d'additionner le pourcentage d'appartements de trois catégories d'immeubles : duplex, immeubles de moins de cinq étages et immeubles de cinq étages ou plus.

Exemple

L'exemple de la MRC des Plateaux

La MRC des Plateaux a des taux de logements multiples et de logements nécessitant des réparations légèrement inférieurs à ceux de la province, soit respectivement de 33,3 % et 5,4 % comparativement à 37,9 % et 7,7 %. Ces taux moyens pour la MRC sont toutefois trompeurs. Seulement dans la municipalité la plus peuplée, soit le secteur de la municipalité de Saint-Gelais, on retrouve en effet près de 50 % de logements multiples. En ce qui concerne l'état des logements, ceux qui nécessitent des réparations sont surtout concentrés dans le secteur rural.

Tableau 15 Proportion de logements multiples et de logements nécessitant des réparations selon le territoire

Territoire	Logements multiples (%)	Logements nécessitant des réparations (%)
Saint-Gelais	49,2	4,8
Secteur semi-urbain	10,3	6,2
Secteur rural	15,7	11,7
MRC des Plateaux	33,3	5,4
Québec	37,9	7,7

Source : Recensement de la population de . . . , Statistique Canada.

11. J. Laforest, *op. cit.*

Déterminer les faits saillants

La section précédente a permis de recueillir et d'analyser les données relatives à certaines particularités géographiques, humaines, économiques, de même que certaines caractéristiques physiques liées au logement jugées pertinentes pour avoir une connaissance générale du territoire devant faire l'objet d'un diagnostic de sécurité. À ce stade-ci, vous avez plusieurs tableaux et figures permettant d'illustrer l'ensemble des caractéristiques retenues. De plus, vous avez été en mesure de les analyser en vous inspirant ou non des exemples présentés. Il reste maintenant à faire ressortir les faits saillants qui caractériseront le milieu observé.

Plus précisément, il s'agit, à partir des analyses produites, de distinguer les trois types d'information suivants :

Faits saillants de type A Faits qui permettent de décrire ou de singulariser le milieu.

Faits saillants de type B Faits visant à souligner les caractéristiques qui peuvent avoir un impact sur la démarche diagnostique et sur les communications à venir.

Faits saillants de type C Faits faisant ressortir certaines conditions sociales et physiques pouvant ultérieurement être déterminées comme susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu (voir section Déterminer le diagnostic du *Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*).

L'exemple de la MRC des Plateaux à la page suivante présente les faits saillants tirés des analyses décrites tout au long de ce document ainsi que le type d'information dont il s'agit : A, B ou C. Par ailleurs, des commentaires présentés dans la colonne de droite du tableau permettent de mieux préciser les raisons pour lesquelles ces informations sont retenues comme faits saillants. Il n'est pas nécessaire de faire ce type de commentaires dans votre démarche. Par contre, si vous le faites, ces commentaires pourraient constituer la base de la conclusion à votre portrait.

Un tel exercice fait appel à un esprit de synthèse, au jugement et à une bonne connaissance du milieu. C'est pourquoi vous avez tout avantage à faire cet exercice avec plusieurs personnes pour tenir compte d'un ensemble de considérations en lien avec le milieu sur lequel vous désirez faire votre diagnostic.



L'exemple de la MRC des Plateaux

Tableau 16 Faits saillants relatifs aux caractéristiques du milieu

Faits saillants [type*]	Commentaire
<p>La MRC des Plateaux est située dans la région administrative des Hautes-Terres [type A]. Elle compte 82 456 habitants et se situe au deuxième rang régional [type A]. Elle est composée de huit municipalités que l'on peut regrouper en trois secteurs [types A et B], soit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Saint-Gelais, la ville centre avec 55 % de la population de la MRC [type A] ;• le secteur semi-urbain, qui comprend les municipalités de Saint-Pierre, Du Ruisseau, Lierre et Sainte-Marie, représente environ le tiers de la population de la MRC [type A] ;• le secteur rural, soit Des Érables, Gédéon et Du Vallon avec 11,2 % de la population répartie sur près de 40 % du territoire de la MRC [types A et B].	<p>Ces faits saillants ont été retenus principalement pour décrire le territoire. De manière plus précise, l'information sur les trois secteurs sera utile pour regrouper les données recueillies ou pour cibler précisément une requête de données auprès d'un organisme. De plus, la présence d'un secteur rural réparti sur 40 % du territoire met en lumière certaines difficultés potentielles dans la collecte de données en raison de la dispersion de cette population sur le territoire.</p>
<p>Les trois secteurs présentent d'importantes différences au regard des caractéristiques de la population et des caractéristiques économiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• le secteur semi-urbain est le secteur le plus jeune qui connaît la plus grande augmentation de population tout en étant plus riche, plus scolarisée, avec le taux de chômage le plus bas de la MRC [types A et C] ;• la population du secteur rural est vieillissante [type A], en déclin démographique, moins scolarisée [A et B], plus pauvre [type C] et ayant le taux de chômage le plus élevé de la MRC [type C] ;	<p>Ces faits saillants sont retenus parce qu'ils permettent de distinguer les secteurs les uns des autres [type A]. Certains faits (chômage et revenu) seront à considérer ultérieurement comme des conditions susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu [type C]. Enfin, la collecte de données ainsi que les communications devront être adaptées à une population moins scolarisée en milieu rural [type B].</p>

* *Faits saillants de type A* : faits qui permettent de décrire ou de singulariser le milieu.

Faits saillants de type B : faits visant à souligner les caractéristiques qui peuvent avoir un impact sur la démarche diagnostique et sur les communications à venir.

Faits saillants de type C : faits faisant ressortir certaines conditions sociales et physiques pouvant ultérieurement être déterminées comme susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu.

Exemple

Tableau 16 Faits saillants relatifs aux caractéristiques du milieu (suite)

Faits saillants [type*]	Commentaire
<p>Au niveau ethnoculturel, la population de la MRC des Plateaux est plutôt homogène, soit blanche et francophone. Toutefois, on remarque certaines exceptions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la MRC comprend une population unilingue anglophone concentrée surtout dans le secteur rural (9,3 %) et semi-urbain (7,2 %) [type B] ; • on retrouve également des autochtones dans la MRC, tous résidants de la ville centre [type B] ; • les quelques membres de la communauté qui appartiennent à une minorité visible sont surtout asiatiques, latino-américains et noirs [type B]. 	<p>Ces faits ont été retenus essentiellement pour s'assurer que la démarche diagnostique inclut tous les représentants de la communauté dans l'une ou l'autre des activités de collecte de données [type B].</p>
<p>Au regard du logement, des différences notables caractérisent les trois secteurs de la MRC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la presque totalité des résidants du secteur semi-urbain sont propriétaires [types A et C] ; • dans la municipalité de Saint-Gelais, plus de la moitié des logements sont des logements multiples et loués [types A et C] ; • dans le secteur rural, on retrouve la plus grande proportion de logements nécessitant des réparations [types A et C]. 	<p>Ces faits ont été retenus parce qu'ils permettent, d'une part, de décrire le territoire et de distinguer les secteurs les uns des autres [type A]. D'autre part, ces faits seront à considérer ultérieurement comme des conditions susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu [type C].</p>

* *Faits saillants de type A* : faits qui permettent de décrire ou de singulariser le milieu.

Faits saillants de type B : faits visant à souligner les caractéristiques qui peuvent avoir un impact sur la démarche diagnostique et sur les communications à venir.

Faits saillants de type C : faits faisant ressortir certaines conditions sociales et physiques pouvant ultérieurement être déterminées comme susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu.

3

ANALYSER

En somme...

L'élaboration du portrait général du milieu permet de bien comprendre ses caractéristiques géographiques, humaines, économiques ainsi que certaines caractéristiques physiques liées au logement. C'est une activité qui doit être faite au début de la démarche de réalisation d'un diagnostic et doit être soigneusement planifiée. Les faits saillants dégagés des analyses permettront de décrire ou de singulariser le milieu, de souligner les caractéristiques qui peuvent avoir un impact sur la démarche diagnostique et sur les communications à venir et de faire ressortir certaines conditions sociales et physiques pouvant ultérieurement être déterminées comme susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu.

Annexe 1

**Source de données :
caractéristiques géographiques du territoire**

Source de données : caractéristiques géographiques du territoire

LIMITES DU TERRITOIRE

Pour situer géographiquement une MRC ou une municipalité, vous pouvez utiliser le site Internet du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ou demander à la MRC ou à la municipalité concernée une copie d'une carte du territoire en question avec les informations requises.

Adresse du site Internet du MAMROT : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/organisation/orga_cart.asp.

L'information sur les limites géographiques et les territoires limitrophes est disponible notamment à partir des cartes régionales de ce site.

Le site du MAMROT donne la situation la plus récente des MRC et des municipalités au Québec. Il présente la population estimée pour l'année en cours. Si vous utilisez les données du recensement de Statistique Canada pour construire le portrait sociodémographique de votre territoire, nous suggérons de ne pas utiliser les données de population du MAMROT si elles ne correspondent pas à une année de recensement, et ce, dans le but de faciliter les comparaisons. Vous devez également être prudents relativement aux fusions municipales ayant pu être réalisées entre ces deux années.

DIVISION DU TERRITOIRE EN SECTEURS

Pour soutenir la réflexion sur la division du territoire en secteurs, en plus de Statistique Canada qui fournit des données relatives au caractère rural ou urbain d'un milieu, vous pouvez fureter dans la Base de données des collectivités (BDC) élaborée par le Secrétariat rural du gouvernement du Canada.

Adresse du site de la BDC : http://www.cid-bdc.ca/francais/a_proposBDC.html.

Annexe 2

**Source de données :
caractéristiques humaines, économiques de même que certaines
caractéristiques physiques liées au logement**

Source de données : caractéristiques humaines, économiques de même que certaines caractéristiques physiques liées au logement

Statistique Canada est la principale source de données qui permettra de documenter les caractéristiques de population et les caractéristiques économiques ainsi que les caractéristiques physiques en lien avec le logement. Ces données sont issues des recensements de la population et sont accessibles à partir du Profil des communautés¹².

L'adresse du site Internet est : <http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>.

Une fois dans la fenêtre de recherche du « Profils des communautés », vous n'avez qu'à entrer le nom de votre MRC ou de votre municipalité dans la fenêtre « Nom de localité » et à choisir la province. Nous vous recommandons d'explorer les tableaux et figures disponibles dans ce profil. Selon le territoire d'intérêt, ils peuvent être utilisés directement ou inspirer la présentation de vos résultats.

Il est intéressant de noter que, depuis le recensement de 2006, il est possible d'obtenir des données pour de petites régions géographiques à l'intérieur de certaines municipalités et villes du Québec.

Il est fortement recommandé de vérifier le nombre de municipalités incluses dans la MRC au moment du dernier recensement en raison des fusions ou défusions municipales ayant pu avoir lieu depuis. Pour ce faire, une fois rendu à l'adresse du « Profil des communautés » de la MRC choisie, vérifier la « Géographie hiérarchique » et comparez la liste des municipalités apparaissant alors avec celles de la situation actuelle dans ladite MRC. Si celle-ci ne concorde pas, vous devrez faire les calculs appropriés pour tenir compte de cette situation.

Nous vous suggérons d'imprimer (ou d'enregistrer) les tableaux désirés à partir du site de Statistique Canada pour compléter votre collecte de données.

12. Au moment de rédiger ce guide, l'outil pour les profils des communautés se trouvait dans la section sur les outils de recherche spécialisés. Cette section est accessible à partir de la page d'accueil. Si vous ne le trouvez pas à cet endroit, vous pouvez toujours communiquer avec Statistique Canada pour connaître son nouvel emplacement.

Annexe 3

**Source de données :
présence autochtone**

Source de données : présence autochtone

En plus du site de Statistique Canada où vous retrouvez le nombre de personnes de votre territoire ayant une identité autochtone, il y a deux autres sites Internet qui vous permettront d'obtenir des informations relatives à la présence autochtone, soit :

- le site Internet du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) du Québec qui permet de localiser géographiquement les autochtones sur le territoire du Québec :
http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/cartes_communautes.htm ;
- le site Internet du ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord du Canada, pour obtenir de l'information sur la démographie, la géographie, la politique, l'économie, l'éducation, les services communautaires et les infrastructures de chacune des communautés autochtones au Québec :
<http://www.ainc-inac.gc.ca/>.

*Institut national
de santé publique*

Québec 

Avec la collaboration de :

• Ministère de la Sécurité publique

